

Garanties proposées

Garanties Obligatoires	FRANCHISES
Responsabilité civile Défense et recours Dommage Tous Accidents (DTA) Vol / Incendie Bris de glaces Biens et objets personnels 3000 € Assistance en cas d'accident Assurance conducteur	
<ul style="list-style-type: none"> - Franchise Responsabilité civile - Franchise défense et recours - Franchise DTA*/Vol/Incendie - Franchise Partie Haute ** - Franchise bris de glaces - Franchise biens et objets personnels 	Néant 800€ par sinistre 1400€ 2500€ 75€ 75€
<p>*DTA Dommages Tous Accidents (sur Partie basse du véhicule soit en des sous du pare-brise)</p> <p>**Partie Haute (Tout ce qui se trouve au dessus du haut du pare-brise)</p>	